

Proposition d'achats groupés de fournitures scolaires

De quoi s'agit-il ?

- Cette proposition vise à offrir aux parents d'élèves la possibilité d'acheter de façon groupée, avant la rentrée, les fournitures scolaires listées par les professeurs. Cette liste est traduite en bon de commande par la Société A.B.C.J. (Siret : 494 675 663 00020) de Pringy en Seine et Marne.
- Ce bon de commande est remis à chaque élève lors de son inscription (6^{ème}) ou de sa réinscription (5, 4, 3^{ème}).
- Pendant le mois de juillet, la Société A.B.C.J. prépare les sacs individuels commandés par chaque élève.

L'adhésion des parents à cette opération est facultative.

Quels en sont les avantages ?

- Dès le premier jour, les élèves ont tout le matériel préconisé par les professeurs tant en quantité qu'en qualité.
- Un gain de temps précieux : les rayons scolaires des grandes surfaces sont généralement pris d'assaut au mois de septembre et certaines fournitures deviennent difficiles à trouver.
- Une économie appréciable : le matériel fourni est classique, de bonne qualité, pas d'obligation d'acheter en grande quantité par blister pour avoir un prix intéressant.
- Une volonté de résister au marketing des grandes surfaces (achat d'impulsion d'article « mode » beaucoup plus cher) tout en évitant les conflits d'intérêts entre parents et enfants pour le choix de tel ou tel matériel.
- Une réduction des disparités entre élèves par rapport aux fournitures scolaires.

Soucieux de répondre aux attentes des parents et d'agir ensemble dans l'intérêt des élèves, nous espérons que vous serez nombreux à adhérer à ce projet.

Comment compléter le bon de commande ci-joint ?

1) Sur la première page : « Lots A et B » non modifiables.

2) Sur la deuxième page : « Articles complémentaires » permettent de compléter le lot B selon vos besoins.

Exemple :

| Articles Complémentaires | | PU | Quantité | TOTAL |
|--|---------|--------|----------|----------|
| MATIERE 1 | PRODUIT | 2,95 € | 2 | 5,90 € |
| MATIERE 2 | PRODUIT | 3,45 € | 1 | 3,45 € |
| MATIERE 3 | PRODUIT | 0,83 € | | |
| | PRODUIT | 0,96 € | 3 | 2,88 € |
| TOTAL des Articles Complémentaires que vous avez commandés | | | | 12,23 € |
| Fournitures Générales : LOT - A non modifiable | | | | 16,65 € |
| Fournitures Générales : LOT - B non modifiable | | | | 76,41 € |
| TOTAL GÉNÉRAL des LOTS et Articles Complémentaires que vous avez commandés | | | | 106,29 € |

Indiquez la quantité de chaque article désiré dans la colonne « Quantité » puis, multipliez par le prix unitaire indiqué pour l'inscrire dans la colonne « Total »

Enfin, faites le total général (Articles Complémentaires + lots A et B non modifiables).

N.B. : Tout article non totalisé et non réglé ne sera pas livré.

- 3) Complétez impérativement les : nom et prénom de l'élève, ainsi que votre numéro de téléphone indispensables pour organiser la distribution des sacs de fournitures scolaires.**
- 4) Faites éventuellement une copie de votre bon de commande pour en garder une trace.**
- 5) Envoyez l'original de la commande complet dans l'enveloppe fournie (ABCJ à Pringy).**
- 6) Compte tenu du poids des fournitures scolaires, il est souhaitable que l'élève soit accompagné lors de la remise des sacs.**

Envoi de la commande 5, 4 et 3ème

► **Avant le 30 juin 2018**, envoyez, ensemble, la commande et le chèque*

Après cette date, toute commande vous sera refusée et retournée

► à l'ordre : " **APEL GGSB** " * ce chèque sera débité de votre compte le 4 septembre 2018

► à l'adresse : **ABCJ - 5 bis rue de la croix blanche 77310 PRINGY**

Distribution des fournitures au collège : vendredi 31 août de 17h à 20h
et samedi 1er septembre de 10h à 12h.